

ECA - CEA



ACGD FIC

ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

2012
C.1

ECA/ACW/MR/BURK/2000

RAPPORT DE MISSION

*Participation à la Réunion des Ministres de la Santé de l'O.U.A
sur le VIH/SIDA*

7-9 mai, 2000

Ouagadougou, Burkina Faso

Par Joséphine Ouédraogo

680

18.07.02

OUÉ C.2

ECA - CEA



ACGD FIC

ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

ECA/ACW/MR/BURK/2000

Participation à la Réunion des Ministres de la Santé de l'O.U.A
sur le VIH/SIDA
7-9 mai, 2000
Ouagadougou, Burkina Faso

mai 2000

680
18.07.02
OUÉ c.2

1- Justification de ma participation à la Réunion

Alors que j'étais en mission à Abuja, Nigéria, j'ai reçu un appel téléphonique du Secrétaire Exécutif de la CEA le 1er mai, 2000 me demandant d'aller le représenter à la Réunion des Ministres de la Santé de l'OUA sur le VIH/SIDA.

Je devais conduire la délégation de la CEA composée de Mme Claire Mulanga, coordinatrice du Secrétariat du Forum sur le Développement de l'Afrique-2000, consacré au VIH/SIDA et de moi-même.

2- Introduction

Lors du Sommet des Chefs d'Etat de l'Organisation de l'Unité Africaine tenu en Juillet 1999, les chefs d'état et de gouvernement ont décidé de mettre en application la résolution (N0CM/Dec 467 LXX) relative au Partenariat international pour la lutte contre le SIDA en Afrique. C'est ainsi que le Burkina faso s'est proposé d'accueillir les Ministres de la Santé de l'OUA à Ouagadougou du 7 au 9 mai 2000 pour échanger et formuler des recommandations sur le thème "Lutte contre le SIDA en Afrique, Partenariat et Réponse du Secteur Santé".

L'objectif de la réunion était d'évaluer l'ensemble des actions entreprises dans la lutte contre le SIDA en Afrique en vue de renforcer la contribution du secteur santé dans le cadre du partenariat international contre le VIH/SIDA.

L'ambition des responsables est de renforcer la contribution du secteur santé aux stratégies multisectorielles et décentralisées de lutte contre l'épidémie; le but étant de réduire de manière significative le nombre de nouveaux cas d'infection, d'assurer des soins et conseils continus aux malades et d'alléger les conséquences de la pandémie sur les individus, les familles, les communautés et les différents secteurs d'activités des pays africains.

3- Les résultats attendus

Ils sont à quatre niveaux:

- des orientations stratégiques régionales de lutte contre le VIH/SIDA pour le secteur santé sont définies,
- une stratégie de mobilisation des ressources est adoptée,
- un mécanisme de suivi est instaurée à tous les niveaux,
- un renforcement du consensus sur le partenariat international est rendu effectif

4- Les participants de la Réunion

Outre les Ministres de la Santé des pays africains, les agences du système des Nations-Unies étaient représentées à travers l'ONUSIDA, le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP et la Banque mondiale. La Banque africaine de Développement et la CEA ont marqué leur présence aux côtés de l'OUA, principal coordonnateur du secrétariat de la réunion.

La participation des organisations de la société civile et notamment des associations des personnes vivant avec le VIH/SIDA a été remarquée et appréciée.

5- Dérroulement de la réunion et principaux problèmes évoqués

Une vingtaine d'exposés ont été organisées autour des six (6) thèmes:

- Situation et réponse au VIH/SIDA à ce jour en Afrique
- Orientations stratégiques futures de la réponse face au VIH/SIDA
- Situation et réponse au VIH/SIDA dans le secteur santé à ce jour en Afrique

- Orientations futures du secteur santé
- Mécanismes de la réponse du secteur santé au niveau national
- Mobilisation des ressources pour une réponse adéquate et efficace face à l'épidémie du VIH/SIDA

Chaque thème faisait l'objet d'une série d'exposés suivis de discussions.

Quatre points forts se sont dégagés des travaux:

a- Le constat est confirmé que l'épidémie du SIDA est une catastrophe humanitaire et économique sans précédent pour le continent: les statistiques ont été largement exposées sur l'évolution de la maladie.

b- La lutte contre le SIDA a été engagée depuis une décennie mais les stratégies et les moyens mis en oeuvre sont en deça de l'ampleur de l'épidémie. L'Afrique en fait un problème de santé alors qu'il s'agit d'un problème dont l'éradication relève d'une conjugaison d'actions multisectorielles enclenchées et stimulées par une forte volonté politique.

c- Les ressources techniques et financières peuvent être mobilisées dans le cadre du partenariat et des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. La possibilité de reconversion des ressources issues de l'annulation d'une partie de la dette au profit de la lutte contre le SIDA a été largement abordée.

d- Les organisations de la société civile à travers leurs représentants de personnes vivant avec le VIH/SIDA ont exprimé leurs préoccupations quant au manque de détermination affichée par les responsables gouvernementaux. Ils ont en outre affirmé que le combat contre l'épidémie du VIH/SIDA ne saurait être gagné sans l'implication directe des personnes porteuses du virus.

6- La participation de la CEA

Il avait été demandé à la CEA de faire un exposé sur l'implication du secteur privé dans la lutte contre le VIH/SIDA, cependant, le thème du Forum sur le Développement de l'Afrique-2000 étant consacré au SIDA, la CEA a préféré saisir cette opportunité pour faire le point sur la préparation du Forum.

J'ai fait un exposé introductif sur les orientations stratégiques de la CEA avant de donner la parole à Claire Mulanga pour présenter l'ADF-2000.

7- Conclusion de la Réunion

A la fin des travaux, les Ministres de la Santé se sont réunis à huit clos pour examiner et adopter “les engagements d'actions de Ouagadougou pour la mise en oeuvre des déclarations, décisions et recommandations des Chefs d'état et de gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine en vue du renforcement du secteur de la santé en général et de la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique”

Ce document sera soumis au prochain Sommet des Chefs d'état et de gouvernement de l'OUA prévu en Juillet 2000 à Lomé. (Voir le Projet en annexe).

ANNEXE

Exposé introductif de Mme Joséphine Ouédraogo

Ouagadougou (Burkina Faso), 9 May 2000

Monsieur le Président de la Conférence,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier au nom de Monsieur Amoako, Secrétaire Exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, le Gouvernement du Burkina Faso pour l'avoir invité personnellement à participer à la présente réunion. Pour des raisons indépendantes de sa volonté, M. Amoako n'a malheureusement pas pu faire lui-même le déplacement de Ouagadougou. Il m'a chargée, de vous présenter, Monsieur le Président, ses vœux de succès pour vos travaux.

La Commission économique pour l'Afrique a été invitée à faire un exposé sur l'implication du secteur privé dans la lutte contre le SIDA. Cependant, avec l'accord du Secrétariat de l'OUA, nous avons préféré saisir l'occasion qui nous était ainsi offerte, pour vous présenter le Forum que la CEA a l'intention d'organiser en octobre prochain sur le 'SIDA : un défi sans précédent pour tous les leaders'.

La CEA, comme vous le savez sans doute, articule son programme de travail autour de 6 grands volets, à savoir :

- L'analyse des politiques économiques et sociales : la CEA publie chaque année le rapport économique sur l'Afrique.

- La gestion du développement ; notamment les questions de gouvernance.
- La sécurité alimentaire et le développement durable.
- La coopération et l'intégration régionale.
- L'intégration de l'approche genre dans le développement économique et social.

En mettant en oeuvre ses programmes, la CEA doit prendre en compte les trois grands défis qui rendent de plus en plus complexes les solutions au développement de notre continent : il s'agit :

- de la recrudescence de la pauvreté
- de la pandémie du SIDA, et
- de la persistance des conflits armés.

Comme vous le savez, les réponses les plus simples et les plus évidentes à ces défis sont connues et elles ont été évoquées ici-même, mais leur mise en oeuvre relève de la conjugaison d'un ensemble de facteurs stratégiques tels que :

- le leadership politique et social
- la répartition des ressources en fonction des priorités
- et le partenariat.

C'est pour stimuler l'émergence des réponses stratégiques les plus adéquates que la CEA a décidé d'organiser chaque année le Forum sur le Développement de l'Afrique.

Ces Forums constituent en fait un processus de réflexions africaines qui chaque année doivent servir de catalyseur du dialogue qui a souvent manqué entre ceux qui décident séparément alors qu'ils devraient se concerter pour associer leurs efforts et leurs ressources. C'est la raison pour laquelle les participants aux forums annuels de la CEA sur le développement de l'Afrique sont à la fois des Chefs d'états et des membres de gouvernements, des représentants de la société

civile, des représentants des agences de coopération, des représentants du secteur privé, des parlementaires, des jeunes, des organisations syndicales, des hommes et des femmes, des économistes et des travailleurs sociaux, des administrateurs et des financiers, etc...

La préparation du Forum pour l'an 2000, consacré au SIDA est coordonnée par Mme Claire MULANGA, que j'ai le plaisir d'inviter à vous présenter très brièvement les contours de l'événement.



**Réunion des Ministres de la Santé de l'OUA
sur le VIH/SIDA
(Ouagadougou, Burkina Faso : 7-9 mai 2000)**

1. Cérémonie d'ouverture
2. Election du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
4. Présentation du rapport du Secrétaire général de l'OUA sur le suivi de la mise en œuvre des déclarations, des résolutions, et des décisions des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique
5. Situation et réponse au VIH/SIDA, à ce jour en Afrique
6. Orientations stratégiques futures de la réponse face au VIH/SIDA
7. Situation et réponse au VIH/SIDA dans le secteur santé, à ce jour en Afrique
8. Orientation stratégiques futures du secteur santé
9. Mécanisme de mise en œuvre et suivi de la réponse du secteur Santé au niveau national
10. Mobilisation des ressources pour une réponse adéquate et efficace face à l'épidémie du VIH/SIDA
11. Huis clos des Ministres
12. Questions diverses
13. Cérémonie Officielle de Clôture

ORGANISATION OF AFRICAN UNITY



ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone 517 700

Fax : 251 1 51 78 44

SESSION SPECIALE DES MINISTRES DE LA SANTE
DU 7 AU 9 MAI 2000
OUAGADOUGOU, BURKINA FASO

PROJET D'ENGAGEMENTS D'ACTIONS DE OUAGADOUGOU
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES DECLARATIONS, DECISIONS ET
RECOMMANDATIONS
DES
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'ORGANISATION DE
L'UNITE AFRICAINE EN VUE DU RENFORCEMENT DU SECTEUR
DE LA SANTE EN GENERAL ET DE LA LUTTE CONTRE LE VIH /
SIDA EN AFRIQUE

Nous, Ministres de la Santé des Etats membres de l'OUA réunis à Ouagadougou au Burkina Faso, du 7 au 9 mai 2000 ;

CONSIDERANT la Déclaration de Dakar (1992) relative à « l'Epidémie du SIDA en Afrique » et celle de Tunis (1994) relative au « SIDA et l'enfant africain » ;

CONSCIENTS des autres Déclarations, Décisions et Résolutions majeures concernant la santé en général, et le VIH en particulier adoptées par l'Organisation de l'Unité Africaine et le système des Nations Unies ;

RECONNAISSANT l'état de délabrement dans lequel se trouvent les infrastructures sanitaires sur le continent, et le fardeau socio-économique que constituent les maladies, anciennes comme nouvelles (telles que le Paludisme, la Tuberculose le VIH / SIDA) pour des millions d'africains ;

CONSIDERANT QUE :

- Le VIH / SIDA a déjà fait 24 millions victimes en Afrique, et que ceux qui sont principalement affectés sont d'un âge compris entre 16 et 49 ans parmi lesquels plus de la moitié des personnes infectées sont des jeunes entre 16 et 24 ans ;
- L'épidémie du VIH/SIDA produit un impact négatif considérable sur la survie et le développement de l'enfant ;
- L'espérance de vie est écourtée de près de 20 % dans la plupart des régions où sévit le VIH / SIDA ;
- La pauvreté et la malnutrition contribuent à l'aggravation de la propagation du VIH / SIDA ;

CONSIDERANT également qu'il n'y a toujours pas de soins adéquat ou de vaccin contre le VIH / SIDA

RECONNAISSANT que la santé constitue la base du développement socio-économique

NOUS ENGAGEONS à nouveau aux principes et objectifs des Déclarations de Dakar (1992) et de Tunis (1994) ;

PRENONS la résolution d'intensifier les actions appropriées et soutenues, afin d'assurer de manière urgente la réforme et l'amélioration des systèmes sanitaires

en particulier, l'extension de l'Initiative de Bamako en tant que dimension communautaire des réformes du secteur de la santé afin d'élargir de façon décisive l'accès aux soins essentiels et d'améliorer l'état de santé des communautés avec leur participation, dans le but :

- D'assurer un engagement politique accru, en vue de la mobilisation de tous les secteurs de la société pour la lutte contre le VIH / SIDA ;
- D'assurer les ressources humaines et financières nationales nécessaires aux activités de lutte contre le VIH / SIDA ;
- De protéger les femmes et les jeunes contre l'infection VIH ;
- De prendre en charge les personnes affectées par le VIH / SIDA.

EXHORTONS tous les Etats membres :

- Renforcer la surveillance épidémiologique et comportementale du VIH / SIDA / MST afin de générer des données relatives à l'échelle, aux tendances et à projection de l'épidémie VIH / SIDA ;
- Exploiter les données sur la surveillance en vue de l'ajustement des stratégies, des services, de la planification et du plaidoyer ;
- A réformer et décentraliser les systèmes de santé afin de faciliter l'accès de tous les citoyens aux services sanitaires.

ADOPTONS le cadre de travail du Partenariat International contre le SIDA afin d'intensifier la réponse du Secteur santé face à l'épidémie du VIH / SIDA en Afrique.

PRENONS l'engagement de mettre en œuvre toutes les activités prévues dans le rapport de notre 6^{ème} conférence tenue au Caire, Egypte en octobre 99 relatif à la santé, en général, et au VIH / SIDA en particulier ainsi que dans la position commune africaine et le plan d'action sur les stratégies destinées à venir en aide aux orphelins et aux enfants vulnérable ou affectés par le VIH.

NOUS ENGAGEONS EGALEMENT dans les domaines prioritaires ci-après, à entreprendre les actions spécifiques suivantes afin d'intensifier la lutte contre le VIH / SIDA :

1. Systèmes de services de santé

- i) Réhabiliter les services de santé communautaires afin d'offrir à chaque citoyen, un minimum de services de santé publique et de services cliniques essentiels ;
- ii) Promouvoir l'Information, l'Education et la Communication en matière de VIH / SIDA au niveau de tous les secteurs sociaux ;
- iii) Faire refléter, au niveau national dans le cadre d'une réponse nationale multisectorielle décentralisée le partenariat en faveur du VIH / SIDA, en impliquant les communautés de base, les secteurs public et privé, les ONG locales et les sociétés pharmaceutiques dans toutes les activités de lutte contre le VIH / SIDA ;
- iv) Création d'un environnement juridique et réglementaire propice à la protection des PVVIH et les malades du SIDA de toute forme de discrimination et de stigmatisation et à l'extension de l'Assurance santé à tous.

2. Développement des ressources humaines

- i) Assurer que les objectifs de la formation et du développement des ressources humaines aillent de pair avec les priorités du secteur de la santé dans le cadre de la lutte contre le VIH / SIDA ;
- ii) Décentraliser la formation en prenant en compte les besoins réels des communautés de base et les impliquer dans la planification et la mise en œuvre de la politique de formation dans le cadre d'une lutte plus efficace contre le VIH / SIDA ;
- iii) Sensibiliser, former et assurer le plaidoyer auprès des communautés, sur les soins domestiques en faveur des personnes infectées par le VIH / SIDA
- iv) S'assurer la collaboration des associations communautaires, des organisations religieuses, et des groupes prioritaires pour démystifier la stigmatisation des victimes du VIH / SIDA

3. Médicaments essentiels et équipements

- i) Renforcer et mettre en œuvre, par le biais d'une législation conséquente, la politique nationale en matière de produits pharmaceutiques pour leur production et distribution et leur mise à disposition ;
- ii) Faciliter l'accès aux soins des PVVIH et malades du SIDA à travers :
 - la mise à disposition de la gamme complète de services de prévention et de traitement ;
 - l'exonération des taxes fiscales d'importation des médicaments ;
 - la négociation pour une baisse des prix des médicaments ;l'OUA devrait aider les Etats membres à cet effet.
- iii) Encourager les approches communautaires en vue de rendre accessibles les services de prévention et des soins de proximité (suivi clinique et biologique et conseils).
- iv) Protéger les femmes afin de réduire leur vulnérabilité au VIH / SIDA, et assurer la disponibilité des anti-retroviraux afin de diminuer la transmission mère-enfant du VIH.
- v) Faire supprimer les taxes sur les médicaments essentiels et les équipements relatifs aux soins liés aux cas du VIH / SIDA.

4. Ressources Financières

- i) Assurer un plaidoyer national (ONG, secteur privé, communautés) et international pour mobiliser les ressources nécessaires à la lutte contre le SIDA dans chaque pays et en Afrique ;
- ii) Exhorter nos Gouvernements à consacrer au moins X % du PIB à l'amélioration du secteur de la santé et procéder à une réallocation interne des budgets nationaux en transférant les ressources financières libérées de secteurs peu ou pas productifs vers les secteurs économiques et sociaux, en particulier le domaine sanitaire et la lutte contre le VIH / SIDA (programmes de prévention et programmes de soins aux PVVIH et les malades du SIDA)

- iii) Exhortons également nos Gouvernements à soutenir les stratégies de lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie en vue d'atténuer les effets engendrés par le VIH / SIDA sur le développement

5. Transfert technologique en faveur du secteur de la santé

- i) Développer la coopération Sud-Sud en matière de transfert de technologie au niveau des soins de santé et de la lutte contre le VIH / SIDA ;
- ii) Harmoniser les médecines « moderne » et « traditionnelle » afin d'exploiter la flore et la faune abondantes pour la production des médicaments à des coûts abordables ;
- iii) Impliquer des groupes économiques sous-régionaux, les ONG locales, les associations professionnelles et privées dans les recherches sur les systèmes de santé ;
- iv) Le partenariat International contre le SIDA doit soutenir la mise en place d'un mécanisme de coordination de la technologie en matière de santé et de lutte contre le VIH / SIDA ;
- v) Mettre en place des comités nationaux et de base pour suivre les questions relatives à l'éthique du transfert des technologies de santé et de lutte contre le SIDA.

EXHORTONS aussi tous les partenaires internationaux du développement à considérer la suppression des dettes extérieures, afin de dégager des fonds en faveur de la réforme du secteur de la santé et la lutte contre le VIH / SIDA en particulier. ==

DEMANDONS au Secrétaire Général de l'OUA d'effectuer le suivi de la mise en œuvre du présent Engagement et d'en faire un rapport annuel à la Conférence au sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA sur les progrès réalisés.

MANDATONS le Gouvernement du Burkina Faso à faire rapport sur les résultats de la présente session spéciale des Ministres de la Santé, au prochain sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA prévu à LOME en juillet 2000.

MECANISME POUR LE SUIVI ET LA SOUMISSION DE RAPPORT

Le Secrétaire Général de l'OUA fournira chaque année un rapport au Sommet des Chefs d'Etat. L'évaluation des résultats du Plan d'Action s'effectuera après ans.

Les données, destinées au suivi de l'évolution de la mise en œuvre du Plan, seront collectées dans le cadre des plans stratégiques nationaux, et de l'IPAA. L'OMS, l'UNICEF et le Secrétariat de l'ONUSIDA fourniront, par le biais de leurs bureaux nationaux et régionaux, l'appui en matière de collecte de données.

FINALEMENT, NOUS DEMANDONS au Secrétaire Général de l'OUA, en collaboration et avec l'appui technique et financier de la BAD, la CEA, l'OMS, l'ONUSIDA et l'UNICEF, de convoquer une réunion d'experts africains dans le but de développer cet engagement d'Actions et un Plan d'Action continental à soumettre à l'adoption de nos Chefs d'Etat et de Gouvernement à leur prochaine Conférence au sommet en Juillet 2000 à Lomé, Togo, à l'issue de leurs délibérations sur les questions relatives au VIH / SIDA en Afrique.